## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DU KIT



Trousse Nom du produit Bio-Plex Pro Human SARS-CoV-2 Neutralization Antibody Reagent Kit

**Trousse Numéro (s) de catalogue** 12017037, 12017030

Date de révision 14-févr.-2024

## Contenu du kit

Numéro (s) de catalogue	Nom du produit
9723892, 9703892, 9704415, 10014822, 10014823	Bio-Plex Assay Buffer
171304040, 10027955, 12006121, 12005850	Bio-Plex Pro Assays 10X Wash Buffer
171304501, 9704418, 9703887, 9703897	Streptavidin-PE
12015463	Bio-Plex Pro Human Serology Sample Diluent

KITE / FR Page 1/49



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 14-nov.-2023 Numéro de révision 1.5

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Bio-Plex Assay Buffer

Numéro (s) de catalogue 9723892, 9703892, 9704415, 10014822, 10014823

Nanoforms non applicable

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée**Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social Fabricant

Bio-Rad Laboratories Inc.

Bio-Rad Laboratories, Life Science Group
Bio-Rad
1000 Alfred Nobel Drive
2000 Alfred Nobel Drive
3 bld Ra
Hercules, CA 94547
Hercules, California 94547
92430 M

USA USA

Entité légale / adresse de contact

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

**Service technique** 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures CHEMTREC Fra

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237 CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.2. Éléments d'étiquetage

EGHS / FR Page 2/49

Date de révision 14-nov.-2023

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.3. Autres dangers

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.1 Substances

non applicable

### 3.2 Mélanges

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée

### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

#### Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver la peau

avec de l'eau et du savon.

**Ingestion** Rincer la bouche.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

EGHS / FR Page 3/49

**Bio-Plex Assay Buffer** 

Date de révision 14-nov.-2023

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucune information disponible. chimique

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciauxLes pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle. et précautions pour les pompiers

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettovage Recueillir par des moyens mécaniques en placant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée. Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Remarques générales en matière d'hygiène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

(RMM)

EGHS / FR Page 4 / 49

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

#### Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection

individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Aucun équipement de protection spécifique exigé. Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Protection respiratoire

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

Aspect solution aqueuse

Couleur incolore Odeur Inodore

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Remarques • Méthode Valeurs

Point de fusion / point de

congélation

Inflammabilité

0 °C

Point d'ébullition initial et intervalle 100 °C

d'ébullition

Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

EGHS / FR Page 5 / 49 **Bio-Plex Assay Buffer** Date de révision 14-nov.-2023

Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température de décomposition Aucun(e) connu(e)

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucune information disponible Aucune donnée disponible Viscosité cinématique Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Aucune donnée disponible Viscosité dynamique Miscible à l'eau Hydrosolubilité

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Densité relative Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Masse volumique apparente Aucune donnée disponible Densité de liquide Aucune donnée disponible

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Distribution granulométrique Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Stabilité

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

dangereuses

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de Possibilité de réactions

sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de

Aucun(e) connu(e)

tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

EGHS / FR Page 6 / 49

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

**Ingestion** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucune information disponible.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

EGHS / FR Page 7/49

#### 11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1. Toxicité

Écotoxicité L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Toxicité pour le milieu aquatique

inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Évaluation PBT et vPvB** Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

## 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations métalliques.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<u>IATA</u>

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

EGHS / FR Page 8/49

Date de révision 14-nov.-2023

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro ONU non réglementé14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

**Allemagne** 

Classe de danger pour le milieu non dangereux pour l'eau (nwg) aquatique (WGK)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

EGHS / FR Page 9/49

### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

### Polluants organiques persistants

non applicable

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

Inventaires internationaux

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

### Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

### Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

Méthode de classification	
	NAZOL I CP. Z
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

## Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

EGHS / FR Page 10/49

·

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Reformatage et mise à jour des informations existantes

Date de révision 14-nov.-2023

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 11/49



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 07-févr.-2024 Numéro de révision 2

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Bio-Plex Pro Assays 10X Wash Buffer Nom du produit

Numéro (s) de catalogue 171304040, 10027955, 12006121, 12005850

non applicable **Nanoforms** 

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social **Fabricant** 

Bio-Rad Laboratories Inc. Bio-Rad Laboratories, Life Science Group Bio-Rad 1000 Alfred Nobel Drive 2000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547 Hercules, California 94547

USA USA Entité légale / adresse de contact

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

00 800 00 246723 Service technique

> qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.2. Éléments d'étiquetage

EGHS / FR Page 12 / 49

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.3. Autres dangers

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.1 Substances

non applicable

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Secret industriel	5 - 10	Aucune donnée disponible	Répertorié	Aucune donnée disponible	-	-	-

### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

### Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Secret industriel	3000	10000	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)	>42	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver la peau

avec de l'eau et du savon.

**Ingestion** Rincer la bouche.

EGHS / FR Page 13 / 49

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucune information disponible. chimique

5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux**Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles**Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires**Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

0.....

## 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

EGHS / FR Page 14 / 49

Date de révision 07-févr.-2024

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Mettre en place une ventilation adaptée.

sans danger

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition

Nom chimique	Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII	Lettonie	Lituanie
Secret industriel	-	-	-	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>

### Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection de la peau et du corps

Aucun équipement de protection spécifique exigé.

**Protection respiratoire** 

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

EGHS / FR Page 15 / 49

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Liquide État physique

Aspect solution aqueuse

Couleur incolore Odeur Inodore.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle 100 °C

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Aucune donnée disponible Point d'éclair Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Température de décomposition

pH (en solution aqueuse) Aucune donnée disponible Aucune information disponible

Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Hydrosolubilité Miscible à l'eau

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Densité relative Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Masse volumique apparente Aucune donnée disponible Densité de liquide

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules

Granulométrie Aucune information disponible Aucune information disponible Distribution granulométrique

### 9.2. Autres informations

### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique non applicable

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

EGHS / FR Page 16 / 49

### **Bio-Plex Pro Assays 10X Wash Buffer**

Date de révision 07-févr.-2024

Possibilité de réactions

dangereuses

Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de

tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

## Informations sur les voies d'exposition probables

### Informations sur le produit

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Inhalation

**Contact oculaire** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Contact avec la peau

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information disponible. **Symptômes** 

Toxicité aiguë

### Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible

## Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

34,207.50 mg/kg ETAmél (voie orale)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Secret industriel	= 3 g/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 42 mg/L (Rat) 1 h

## Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

EGHS / FR Page 17 / 49

## **Bio-Plex Pro Assays 10X Wash Buffer**

Date de révision 07-févr.-2024

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1. Toxicité

Écotoxicité

L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Toxicité pour le milieu aquatique

inconnue

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Secret industriel	aquatiques -	LC50: 5560 - 6080mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =12946mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 6020 - 7070mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =7050mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 6420 - 6700mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: 4747 - 7824mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	-	EC50: =1000mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: 340.7 - 469.2mg/L (48h, Daphnia magna)

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

EGHS / FR Page 18/49

Date de révision 07-févr.-2024

12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

## Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Secret industriel	La substance n'est pas PBT/vPvB

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations métalliques.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### IATA

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

## <u>IMDG</u>

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EGHS / FR Page 19/49

Date de révision 07-févr.-2024

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

14.7 Transport maritime en vrac Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro ONU non réglementé
14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Réglementations nationales

### **France**

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Secret industriel	RG 78	-

## **Allemagne**

Classe de danger pour le milieu légèrement dangereux pour les organismes aquatiques (WGK 1) aquatique (WGK)

### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

## Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

### Polluants organiques persistants

non applicable

# Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

### UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

EGHS / FR Page 20/49

Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
Secret industriel -	Agent phytosanitaire

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Nom chimique	Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012
	(BPR)
Secret industriel -	Type de produits 1 : Hygiène humaine

Inventaires internationaux Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

## Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

## Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

EGHS / FR Page 21/49

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 2 12

Date de révision 07-févr.-2024

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 22/49



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 17-mai-2023 Numéro de révision 1.3

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Streptavidin-PE

Numéro (s) de catalogue 171304501, 9704418, 9703887, 9703897

Nanoforms non applicable

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée**Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social

Bio-Rad Laboratories Inc. 1000 Alfred Nobel Drive Hercules, CA 94547

USA

**Fabricant** 

Bio-Rad Laboratories, Life Science Group Bio-Rad

2000 Alfred Nobel Drive Hercules, California 94547

USA

Entité légale / adresse de contact

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

**Service technique** 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.2. Éléments d'étiquetage

EGHS / FR Page 23/49

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

### 2.3. Autres dangers

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.1 Substances

non applicable

### 3.2 Mélanges

Le produit ne contient aucune substance considérée comme dangereuse pour la santé à la concentration considérée

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Eau 7732-18-5	50 - 100	Aucune donnée disponible	231-791-2	Aucune donnée disponible	1	-	-
Secret industriel	0.3 - 0.99	Aucune donnée disponible	Répertorié	Aucune donnée disponible	1	-	-
Secret industriel	0.1 - 0.299	Aucune donnée disponible	Répertorié	Aucune donnée disponible	1	-	-
Secret industriel	0.1 - 0.299	Aucune donnée disponible	Répertorié	Aucune donnée disponible	-	-	-
Secret industriel	0.01 - 0.099	Aucune donnée disponible	Répertorié	Acute Tox. 2 (H300) Acute Tox. 1 (H310) (EUH032) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	-	1
Avidin 9013-20-1	0.01 - 0.099	Aucune donnée disponible	-	Aucune donnée disponible	-	-	-

## Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

## Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Eau	89838.9	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée	Aucune donnée
7732-18-5		disponible	disponible	disponible	disponible
Secret industriel	3000	10000	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)	>42	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)
Secret industriel	8290	7940	Inhalation LC50 Rat >0.83 mg/L 4 h (no deaths occurred, dust, Source: ECHA API)	>0.83	Inhalation LC50 Rat >0.83 mg/L 4 h (no deaths occurred, dust, Source: ECHA API)

EGHS / FR Page 24/49

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
			0.83		
Secret industriel	27	20	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)	0.054 - 0.52	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver la peau

avec de l'eau et du savon.

**Ingestion** Rincer la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Aucune information disponible. chimique

5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux**Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

EGHS / FR Page 25 / 49

Streptavidin-PE Date de révision 17-mai-2023

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Mettre en place une ventilation adaptée.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

l'environnement

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils relatifs à la manipulation** Mettre en place une ventilation adaptée.

sans danger

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions de conservation**Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques

(RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les limites

d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Secret industriel	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL 0.3 mg/m <sup>3</sup> H*	TWA: 0.1 mg/m³ D*	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ K*	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande

EGHS / FR Page 26/49

1	1	1			
*		TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>		• .	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	H*	TWA: (	0.1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	D*	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL:	0.3 mg/m <sup>3</sup>	iho*
				A*	
France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG	G	rèce	Hongrie
TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA:	0.1 ppm	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>		Peak: 0.4 mg/m <sup>3</sup>	TWA: (	0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
*			STEL:	0.1 ppm	Ŭ
Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII	Le	ttonie	Lituanie
-	-	-	TWA:	5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>
				_	_
TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 0.29 mg/m <sup>3</sup>	TWA: (	0.1 mg/m <sup>3</sup>	O*
STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 0.11 ppm	STEL:	0.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
Sk*	cute*		A	\da*	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
Luxembourg	Malte	Pays-Bas	No	rvège	Pologne
Peau*	skin*	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: (	0.1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL:	0.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	H*		· ·	skóra*
Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slo	vénie	Espagne
TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: (	0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	K*			STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
Ceiling: 0.29 mg/m <sup>3</sup>	P*	Ceiling: 0.3 mg/m <sup>3</sup>		K*	vía dérmica*
Cutânea*					
Nom chimique S		Suisse		Ro	yaume-Uni
Secret industriel NGV:		TWA: 0.2 mg/m	3	TW	A: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
		STEL: 0.4 mg/m	) <sup>3</sup>	STE	:L: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
		J			Sk*
	TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ *  Irlande  -  TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ StEL: 0.3 mg/m³ StEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³ Portugal TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Ceiling: 0.29 mg/m³ Ceiling: 0.11 ppm Cutânea*  STEL: STEL	TWA: 0.1 mg/m³         D*           France         Allemagne TRGS           TWA: 0.1 mg/m³         TWA: 0.2 mg/m³           STEL: 0.3 mg/m³         TWA: 0.1 mg/m³           STEL: 0.3 mg/m³         TWA: 0.1 mg/m³           STEL: 0.3 mg/m³         STEL: 0.3 mg/m³           Cute*         STEL: 0.3 mg/m³           TWA: 0.1 mg/m³         STEL: 0.3 mg/m³           TWA: 0.1 mg/m³         TWA: 0.1 mg/m³           TWA: 0.1 mg/m³         TWA: 0.1 mg/m³           STEL: 0.3 mg/m³         STEL: 0.3 mg/m³           Ceiling: 0.29 mg/m³         Ceiling: 0.29 mg/m³           Ceiling: 0.11 ppm         P*	STEL: 0.3 mg/m³         Ceiling: 0.3 mg/m³         H*           TWA: 0.1 mg/m³         Allemagne TRGS         Allemagne DFG           TWA: 0.1 mg/m³         TWA: 0.2 mg/m³         TWA: 0.2 mg/m³           STEL: 0.3 mg/m³         TWA: 0.2 mg/m³         Peak: 0.4 mg/m³           Peak: 0.4 mg/m³         STEL: 0.3 mg/m³         Ceiling: 0.29 mg/m³           STEL: 0.3 mg/m³         STEL: 0.3 mg/m³         Ceiling: 0.11 ppm           Luxembourg         Malte         Pays-Bas           Peau*         STEL: 0.3 mg/m³         STEL: 0.3 mg/m³           STEL: 0.3 mg/m³         STEL: 0.3 mg/m³         STEL: 0.3 mg/m³           TWA: 0.1 mg/m³         TWA: 0.1 mg/m³         STEL: 0.3 mg/m³           Ceiling: 0.29 mg/m³         TWA: 0.1 mg/m³         K*           Ceiling: 0.29 mg/m³         Ceiling: 0.3 mg/m³         Ceiling: 0.3 mg/m³           Ceiling: 0.11 ppm         Ceiling: 0.3 mg/m³         TWA: 0.2 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³         Ceiling: 0.3 mg/m³         H*         TWA: 0.1 mg/m³         TWA: 0.2 mg/m³         TWA: 0.3 mg/m³         TWA: 0.3 mg/m³         TWA: 0.2 mg/m³	STEL: 0.3 mg/m³ TWA: 0.1 mg/m³         Ceiling: 0.3 mg/m³ D*         H* STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ A*         TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ A*           France         Allemagne TRGS         Allemagne DFG         Grèce           TWA: 0.1 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.1 ppm STEL: 0.1 ppm STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ STEL: 0.3 mg/m³ Ceiling: 0.11 ppm STEL: 0.3 mg/m³ STEL:

### Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Aucun équipement de protection spécifique exigé.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection spécifique exigé.

**Protection respiratoire**Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

EGHS / FR Page 27/49

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

solution aqueuse **Aspect** 

Couleur incolore Odeur Inodore.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété <u>Valeurs</u> Remarques • Méthode

Point de fusion / point de °C

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle 100 °C

d'ébullition

Inflammabilité Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites supérieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Ha

pH (en solution aqueuse) Viscosité cinématique

Viscosité dynamique

Hydrosolubilité Solubilité(s)

Coefficient de partage Pression de vapeur Densité relative Masse volumique apparente

Densité de liquide Densité de vapeur

Caractéristiques des particules

Granulométrie

Distribution granulométrique

Aucun(e) connu(e)

Aucune information disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

7.4

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Miscible à l'eau Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible

Aucune information disponible Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique non applicable

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e). mécaniques Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

EGHS / FR Page 28 / 49

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de

tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

## Informations sur les voies d'exposition probables

## Informations sur le produit

Inhalation Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. **Contact oculaire** 

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Contact avec la peau

Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Ingestion

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune information disponible. **Symptômes** 

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Eau	> 90 mL/kg (Rat)	-	-
Secret industriel	= 3 g/kg (Rat)	> 10000 mg/kg ( Rabbit )	> 42 mg/L (Rat) 1 h
Secret industriel	= 8290 mg/kg (Rat)	> 7940 mg/kg ( Rabbit )	> 0.83 mg/L (Rat) 4 h
Secret industriel	= 27 mg/kg (Rat)	= 20 mg/kg (Rabbit)	0.054 - 0.52 mg/L (Rat) 4 h

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible. oculaire

FR Page 29 / 49

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Aucune information disponible.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.

**STOT - exposition unique** Aucune information disponible.

**STOT - exposition répétée**Aucune information disponible.

**Danger par aspiration** Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1. Toxicité

**Écotoxicité** L'impact de ce produit sur l'environnement n'a pas été entièrement étudié.

Toxicité pour le milieu aquatique

**aquatique** Contient 0.02 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
Secret industriel	-	LC50: 5560 - 6080mg/L	-	EC50: =1000mg/L (48h,
		(96h, Lepomis		Daphnia magna)
		macrochirus)		EC50: 340.7 - 469.2mg/L
		LC50: =12946mg/L (96h,		(48h, Daphnia magna)
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: 6020 - 7070mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
		LC50: =7050mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: 6420 - 6700mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
		LC50: 4747 - 7824mg/L		
		(96h, Oncorhynchus		
		mykiss)		

EGHS / FR Page 30 / 49

Secret industriel	 LC50: =0.8mg/L (96h,	_	_
Coolet madeline	Oncorhynchus mykiss)		
	LC50: =0.7mg/L (96h,		
	Lepomis macrochirus)		
	LC50: =5.46mg/L (96h,		
	Pimephales promelas)		

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulation** Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Aucune information disponible.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Secret industriel	La substance n'est pas PBT/vPvB
Secret industriel	L'évaluation PBT ne s'applique pas
Secret industriel	La substance n'est pas PBT/vPvB

## 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices

endocriniennes

Aucune information disponible.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits

inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations métalliques.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

EGHS / FR Page 31 / 49

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

**IMDG** 

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

**14.7 Transport maritime en vrac** Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

RID

14.1 Numéro ONU non réglementé
 14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
 14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
 14.6 Précoutions partiquilières à prondre par l'utilisateur

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Réglementations nationales

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Secret industriel	RG 78	-

### **Allemagne**

Classe de danger pour le milieu non dangereux pour l'eau (nwg) aquatique (WGK)

### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV) Ce produit

EGHS / FR Page 32/49

Type de produits 1 : Hygiène humaine

## Polluants organiques persistants

non applicable

# Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
Secret industriel -	Agent phytosanitaire
Nom chimique	Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012

Inventaires internationaux Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

Secret industriel -

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

### Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

## Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)
Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

## Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

EGHS / FR Page 33 / 49

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Reformatage et mise à jour des informations existantes

Date de révision 17-mai-2023

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 34/49



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

Date de révision 14-févr.-2024 Numéro de révision 1.3

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Bio-Plex Pro Human Serology Sample Diluent

Numéro (s) de catalogue 12015463

Nanoforms non applicable

Substance pure/mélange Mélange

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation recommandée**Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Siège social Fabricant

Bio-Rad Laboratories Inc.

Bio-Rad Laboratories, Life Science Group
1000 Alfred Nobel Drive

Hercules, CA 94547

Bio-Rad Laboratories, Life Science Group
2000 Alfred Nobel Drive

Hercules, CAlifornia 94547

USA USA

Entité légale / adresse de contact Bio-Rad

3 bld Raymond Poincaré 92430 Marnes-la-Coquette

France

Bio-Rad Laboratories N.V

Winninglaan 3 BE-9140 Temse Belgique

Bio-Rad Laboratories AG

Pra Rond 23 1785 Cressier FR

Suisse

Pour plus d'informations, contacter

**Service technique** 00 800 00 246723

qcfragen@bio-rad.com cts.benelux@bio-rad.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 24 heures

sur 24

CHEMTREC France: 33-975181407 CHEMTREC Belgique: 32-28083237

CHEMTREC Suisse: 41-435082011

Tox Info Sussie: 145

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Sensibilisation cutanée Catégorie 1A - (H317)

EGHS / FR Page 35/49

Date de révision 14-févr.-2024

Toxicité aquatique chronique Catégorie 3 - (H412)

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Contient 5-Chloro-2-méthyl-3(2H)-isothiazolone, en mélange avec 2-méthyl-3(2H)-isothiazolone



### Mention d'avertissement

Attention

## Mentions de danger

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

### Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

### 2.3. Autres dangers

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.1 Substances

non applicable

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
Secret industriel	0.3 - 0.99	Aucune donnée disponible	Répertorié	Aucune donnée disponible	-	-	-
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	0.1 - 0.299	Aucune donnée disponible	(011-002-00 -6) 215-185-5	Skin Corr. 1A (H314) Eye Dam. 1 (H318)	Eye Irrit. 2 :: 0.5%<=C<2% Skin Corr. 1A :: C>=5% Skin Corr. 1B :: 2%<=C<5% Skin Irrit. 2 :: 0.5%<=C<2%		-
Secret industriel	0.1 - 0.299	Aucune donnée disponible	Répertorié	Aucune donnée disponible	-	-	-
Azoture de sodium 26628-22-8	0.1 - 0.299	Aucune donnée disponible	(011-004-00 -7) 247-852-1	Acute Tox. 2 (H300) Acute Tox. 1 (H310) (EUH032) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1	<u>-</u>	-	_

EGHS / FR Page 36 / 49

				(H410)			
Secret industriel	0.001 - 0.01	Aucune donnée disponible	Répertorié	Acute Tox. 3 (H331) Skin Corr. 1B (H314) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317)	C>=0.6% Skin Irrit. 2 :: 0.06%<=C<0.6		100
Acide chlorhydrique 7647-01-0	< 0.001	Aucune donnée disponible	(017-002-00 -2) 231-595-7	Eye Irrit. 2 (H319)	Eye Irrit. 2 :: 1%<=C<3% Skin Corr. 1B :: C>=5% Skin Irrit. 2 :: 1%<=C<5% STOT SE 3 :: C>=10%	-	-

### Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

### Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
Secret industriel	3000	10000	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)	>42	Inhalation LC50 Rat >42 mg/L 1 h (no deaths occurred, aerosol, Source: ECHA_API)
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	325	1350	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Secret industriel	4070	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Azoture de sodium 26628-22-8	27	20	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)	0.054 - 0.52	Inhalation LC50 Rat 0.054 - 0.52 mg/L 4 h (dust, Source: ECHA_API)
Secret industriel	53	87.12	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Acide chlorhydrique 7647-01-0	238	5010	Inhalation LC50 Rat 1.68 mg/L 1 h (mist, Source: JAPAN_GHS)	1.68	Inhalation LC50 Rat 1.68 mg/L 1 h (mist, Source: JAPAN_GHS) 563.3022

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

EGHS / FR Page 37/49

### **Bio-Plex Pro Human Serology Sample Diluent**

Date de révision 14-févr.-2024

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.

**Inhalation** Transporter la victime à l'air frais.

Contact oculaire Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes en écartant les paupières.

Consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver au savon et à l'eau. Peut provoquer une allergie cutanée. En cas d'irritation cutanée

ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

**Ingestion** Rincer la bouche.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement

avoisinant.

Incendie majeur PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer

inefficace.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par

**chimique** contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

**Équipements de protection spéciaux**Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet **et précautions pour les pompiers** de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation

adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de Voir

l'environnement

Pour les secouristes

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

EGHS / FR Page 38/49

Date de révision 14-févr.-2024

\_\_\_\_\_

Méthodes de nettoyage

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

**Prévention des dangers secondaires**Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques

Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver conformément aux instructions du produit et de l'étiquette.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

### Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Autriche	Belgique	Bulgarie	Croatie
Hydroxyde de sodium	-	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2.0 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>
1310-73-2		STEL 4 mg/m <sup>3</sup>			
Azoture de sodium	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL 0.3 mg/m <sup>3</sup>	D*	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
	*	H*		K*	*
Secret industriel	-	TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup>	-	-	-
		Sh+			
Acide chlorhydrique	TWA: 5 ppm	TWA: 5 ppm	TWA: 5 ppm	STEL: 10 ppm	TWA: 5 ppm
7647-01-0	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15.0 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>
	STEL: 10 ppm	STEL 10 ppm	STEL: 10 ppm	TWA: 5 ppm	STEL: 10 ppm
	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>	STEL 15 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 8.0 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Chypre	République tchèque	Danemark	Estonie	Finlande
Hydroxyde de sodium	-	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>
1310-73-2		Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>		STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	
Azoture de sodium	*	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	S+	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
26628-22-8	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	H*	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	D*	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	iho*
				A*	

EGHS / FR Page 39 / 49

-							
Acide chlorhydrique	STE	L: 10 ppm	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 5 ppm	TWA	: 5 ppm	STEL: 5 ppm
7647-01-0		_: 15 mg/m³	Ceiling: 15 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 8 mg/m <sup>3</sup>		8 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 7.6 mg/m <sup>3</sup>
'''' '''		/A: 5 ppm		C:==: cg,		: 10 ppm	• · = = · · · • · · · · · · · · · · · ·
		4: 8 mg/m <sup>3</sup>	=====			15 mg/m <sup>3</sup>	
Nom chimique		France	Allemagne TRGS	Allemagne DFG		rèce	Hongrie
Hydroxyde de sodium	TW	4: 2 mg/m <sup>3</sup>	_	-	TWA:	2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>
1310-73-2		Ĭ			STEL:	2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>
Secret industriel		_	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>		g	
Secret industrier		-	_			-	I -
			H*	Peak: 20 mg/m <sup>3</sup>			
				,			
Azoture de sodium	TWA	: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA:	0.1 ppm	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
26628-22-8	STEL	.: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	_	Peak: 0.4 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0	0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
		*				0.1 ppm	
						0.3 mg/m <sup>3</sup>	
A side ablarbydrigue	СТ	Cl. E nnm	T\\/\\ 2 2 222	TMALOnn			T\\\\\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \
Acide chlorhydrique		EL: 5 ppm	TWA: 2 ppm	TWA: 2 ppm		: 5 ppm	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>
7647-01-0	SIEL	.: 7.6 mg/m³	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3.0 mg/m <sup>3</sup>	TWA:	7 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 16 mg/m <sup>3</sup>
				Peak: 4 ppm	STEL	_: 5 ppm	
				Peak: 6 mg/m <sup>3</sup>	STEL:	7 mg/m <sup>3</sup>	
Nom chimique		Irlande	Italie MDLPS	Italie AIDII		ttonie	Lituanie
Secret industriel		manue	Italie WDLI 3	Italie Albii			
Secret industriei		-	<del>-</del>	-	I VVA:	5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>
Hydroxyde de sodium	STE	L: 2 mg/m <sup>3</sup>	-	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: (	0.5 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2 mg/m <sup>3</sup>
1310-73-2		·		• •		-	
Azoture de sodium	T\//^	: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 0.29 mg/m <sup>3</sup>	Τ\Λ/Λ · <i>(</i>	0.1 mg/m <sup>3</sup>	O*
I			STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>				_
26628-22-8	SIEL	.: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	•	Ceiling: 0.11 ppm		0.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
		Sk*	cute*			\da*	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
Acide chlorhydrique	TW	4: 8 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 5 ppm	Ceiling: 2 ppm	TWA	: 5 ppm	TWA: 5 ppm
7647-01-0	TW	/A: 5 ppm	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 2.9 mg/m <sup>3</sup>		8 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>
		L: 10 ppm	STEL: 10 ppm			: 10 ppm	STEL: 10 ppm
		_: 15 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>			15 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>
Nom chimique	Lux	xembourg	Malte	Pays-Bas		rvège	Pologne
Hydroxyde de sodium		-	_	-	Ceiling	: 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1 mg/m <sup>3</sup>
1310-73-2						J	TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup>
Azoture de sodium		Peau*	skin*	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	T\\/\^. (	0.1 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
26628-22-8		_: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	SIEL:	0.3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
		: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	H*			skóra*
Acide chlorhydrique	STE	L: 10 ppm	STEL: 10 ppm	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>	Ceilin	g: 5 ppm	STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>
7647-01-0	STFI	_: 15 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>		: 7 mg/m³	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup>
		/A: 5 ppm	TWA: 5 ppm				
	T\\\\	77. 3 ppin					
		4: 8 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>	-	-		_
Nom chimique		Portugal	Roumanie	Slovaquie	Slo	vénie	Espagne
Hydroxyde de sodium	Ceilir	ng: 2 mg/m³	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>		-	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>
1310-73-2		-	STEL: 3 mg/m <sup>3</sup>				
Secret industriel	<u> </u>	_		_	Τ\Λ/Δ·	10 mg/m <sup>3</sup>	_
Jediet illuustilei		-	_	[ -		20 mg/m <sup>3</sup>	
	1					-	
	L					K*	
Azoture de sodium		: 0.1 mg/m³	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>		0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
26628-22-8	STEL	.: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	K*	STEL: (	0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m <sup>3</sup>
		g: 0.29 mg/m <sup>3</sup>	P*	Ceiling: 0.3 mg/m <sup>3</sup>		K*	vía dérmica*
		g: 0.11 ppm	•				
h		utânea*	T14/2 =	T14/4 =			T14/4 =
Acide chlorhydrique		/A: 5 ppm	TWA: 5 ppm	TWA: 5 ppm		: 5 ppm	TWA: 5 ppm
7647-01-0	TW	4: 8 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 8 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 8.0 mg/m <sup>3</sup>	TWA:	8 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 7.6 mg/m <sup>3</sup>
	STE	L: 10 ppm	STEL: 10 ppm	Ceiling: 15 mg/m <sup>3</sup>		: 10 ppm	STEL: 10 ppm
		_: 15 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>	3g		15 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 15 mg/m <sup>3</sup>
		ing: 2 ppm	2 10 mg/m		J L.		
Nom objectove	Cell		uòdo	Cuissa			L Noumo Uni
Nom chimique			uède	Suisse			oyaume-Uni
Hydroxyde de sodiu	m		1 mg/m³	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>		ST	EL: 2 mg/m <sup>3</sup>
1310-73-2		Bindande l	KGV: 2 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 2 mg/m <sup>3</sup>	3		
Secret industriel	İ		_	TWA: 0.2 ppm			_
				TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>			
				TWA: 10 mg/m <sup>2</sup>			
				STEL: 0.8 ppm	1	1	

EGHS / FR Page 40/49

		STEL: 4 mg/m³ STEL: 20 mg/m³ H*	
Azoture de sodium	NGV: 0.1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
26628-22-8	Bindande KGV: 0.3 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.4 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 0.3 mg/m³ Sk*
Secret industriel	-	S+ TWA: 0.2 mg/m³ STEL: 0.4 mg/m³	-
Acide chlorhydrique	NGV: 2 ppm	TWA: 2 ppm	TWA: 1 ppm
7647-01-0	NGV: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
	Bindande KGV: 4 ppm	STEL: 4 ppm	STEL: 5 ppm
	Bindande KGV: 6 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 6 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 8 mg/m <sup>3</sup>

#### Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection

individuelle

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Protection des yeux/du visage

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

**Protection respiratoire** Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une ventilation et une

évacuation peuvent être nécessaires.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide

solution aqueuse Aspect

Couleur incolore Odeur Inodore.

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété **Valeurs** Remarques • Méthode Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Point de fusion / point de

congélation Point d'ébullition initial et intervalle 100 °C

d'ébullition

Inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

EGHS / FR Page 41 / 49

Date de révision 14-févr.-2024

Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e) Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e) Température de décomposition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) pН

Aucune donnée disponible Aucune information disponible pH (en solution aqueuse) Viscosité cinématique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Viscosité dynamique Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Miscible à l'eau

Hvdrosolubilité Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Densité relative Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Aucune donnée disponible Masse volumique apparente

Densité de liquide Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Densité de vapeur Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules Aucune information disponible Granulométrie

Aucune information disponible Distribution granulométrique

### 9.2. Autres informations

### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique non applicable

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges Aucun(e).

électrostatiques

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Evitez tout contact avec les métaux. Ce produit contient de l'azide de sodium. L'azide de Possibilité de réactions dangereuses

sodium peut réagir avec le cuivre, le laiton, le plomb et la soudure dans les systèmes de

tuyauterie pour former des composés explosifs et des gaz toxiques.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Métaux.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

EGHS / FR Page 42 / 49 Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

**Inhalation** Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact oculaire Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Contact avec la peau Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Aucune donnée d'essai

spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibles (d'après

les composants).

Ingestion Aucune donnée d'essai spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Aucune information disponible

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 23,538.60 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 17,353.60 mg/kg

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Secret industriel	= 3 g/kg (Rat)	> 10000 mg/kg (Rabbit)	> 42 mg/L (Rat)1 h
Hydroxyde de sodium	= 325 mg/kg (Rat)	= 1350 mg/kg (Rabbit)	-
Secret industriel	= 4070 mg/kg (Rat)	-	-
Azoture de sodium	= 27 mg/kg (Rat)	= 20 mg/kg(Rabbit)	0.054 - 0.52 mg/L (Rat) 4 h
Secret industriel	= 53 mg/kg ( Rat )	= 87.12 mg/kg ( Rabbit )	-
Acide chlorhydrique	238 - 277 mg/kg (Rat)	> 5010 mg/kg (Rabbit)	= 1.68 mg/L (Rat) 1 h

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Corrosion/irritation cutanée** Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation Aucune information disponible.

oculaire

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

EGHS / FR Page 43 / 49

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Aucune information disponible.

Aucune information disponible. Cancérogénicité

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible.

Danger par aspiration Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1. Toxicité

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Toxicité pour le milieu aquatique

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés
	aquatiques		micro-organismes	
Secret industriel	-	LC50: 5560 - 6080mg/L	-	EC50: =1000mg/L (48h,
		(96h, Lepomis		Daphnia magna)
		macrochirus)		EC50: 340.7 - 469.2mg/L
		LC50: =12946mg/L (96h,		(48h, Daphnia magna)
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: 6020 - 7070mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
		LC50: =7050mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
		LC50: 6420 - 6700mg/L		
		(96h, Pimephales		
		promelas)		
		LC50: 4747 - 7824mg/L		
		(96h, Oncorhynchus		
		mykiss)		
Hydroxyde de sodium	-	LC50: =45.4mg/L (96h,	-	-
		Oncorhynchus mykiss)		
Secret industriel	-	LC50: 420 - 558mg/L	-	EC50: <650mg/L (48h,
		(96h, Pimephales		Daphnia magna)

EGHS / FR Page 44 / 49

		promelas) LC50: >100mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		
Azoture de sodium	-	LC50: =0.8mg/L (96h,	-	<del>-</del>
		Oncorhynchus mykiss)		
		LC50: =0.7mg/L (96h,		
		Lepomis macrochirus)		
		LC50: =5.46mg/L (96h,		
		Pimephales promelas)		

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### **Bioaccumulation**

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	
Secret industriel	-2.13	
Secret industriel	0.7	

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB	
Secret industriel	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Hydroxyde de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Secret industriel	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Azoture de sodium	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Secret industriel	La substance n'est pas PBT/vPvB	
Acide chlorhydrique	La substance n'est pas PBT/vPvB	

### 12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément aux réglementations environnementales. Rincer fréquemment les tuyaux à l'eau si vous jetez des solutions contenant de l'azide de sodium dans les systèmes de canalisations métalliques.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser les récipients vides.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

EGHS / FR Page 45 / 49

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
14.6 Précoutions particulières à prondre par l'utilies

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

**14.7 Transport maritime en vrac** Aucune information disponible

selon les instruments de l'OMI

**RID** 

14.1 Numéro ONU non réglementé
14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro non réglementé

d'identification

14.2 Désignation officielle de non réglementé

transport de l'ONU

14.3 Classe(s) de danger pour le non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage non réglementé14.5 Dangers pour l'environnement non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

**Dispositions spéciales** Aucun(e)

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales

France

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France	Titre
Secret industriel	RG 78	-
		I

EGHS / FR Page 46/49

### Allemagne

Classe de danger pour le milieu évidemment dangereux pour l'eau (WGK 2) aquatique (WGK)

#### Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

#### Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII)

		<u> </u>						
	Nom chimique	chimique Substances soumises à restrictions						
·		selon REACH, Annexe XVII	selon REACH, Annexe XIV					
	Hydroxyde de sodium - 1310-73-2	75.	-					
	Secret industriel -	75.	-					
	Acide chlorhydrique - 7647-01-0	75.	-					

#### Polluants organiques persistants

non applicable

Substances dangereuses citées par la directive Seveso (2012/18/UE)

Nom chimique	Exigences du seuil minimal (tonnes)	Exigences du seuil maximales (tonnes)
Acide chlorhydrique - 7647-01-0	25	250

# Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone non applicable

UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)

Nom chimique	UE - Produits Phytopharmaceutiques (1107/2009/CE)
Secret industriel -	Agent phytosanitaire

Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)

Nom chimique	Règlement sur les produits biocides (UE) n° 528/2012 (BPR)
Secret industriel -	Type de produits 1 : Hygiène humaine
Secret industriel -	Procédure d'autorisation simplifiée - Catégorie 1
Secret industriel -	Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux Type de produits 4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux Type de produits 6 : Protection des produits pendant le stockage Type de produits 11 : Produits de protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication Type de produits 12 : Produits anti-biofilm Type de produits 13 : Produits de protection des fluides de travail ou de coupe
Acide chlorhydrique - 7647-01-0	Type de produits 2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Inventaires internationaux

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Aucune information disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations	

EGHS / FR Page 47 / 49

### Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

#### Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

EUH032 - Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

H300 - Mortel en cas d'ingestion

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H310 - Mortel par contact cutané

H311 - Toxique par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H331 - Toxique par inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

#### Légende

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

#### Légende Rubrique 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale \* Désignation « Peau »

Méthode de classification		
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée	
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul	
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul	
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul	
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul	
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul	
Mutagénicité	Méthode de calcul	
Cancérogénicité	Méthode de calcul	
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul	
STOT - exposition unique	Méthode de calcul	
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul	
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul	
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul	
Danger par aspiration	Méthode de calcul	
Ozone	Méthode de calcul	

### Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA\_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)

EGHS / FR Page 48/49

Date de révision 14-févr.-2024

Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)

National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)

NTP (Programme national de toxicologie, États-Unis)

CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Organisation mondiale de la santé

Remarque sur la révision Reformatage et mise à jour des informations existantes

14-févr.-2024 Date de révision

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006 Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

EGHS / FR Page 49 / 49